



**m**ONTPELLIER 2020

## *La lettre de Sursaut*

Novembre 2019, n°79

**« Montpellier la surdouée » :  
les paradoxes de la situation économique et sociale de notre Métropole**



Photo de l'auteur

Montpellier 3M est une métropole paradoxale. Ses indicateurs socioéconomiques (pauvreté, emploi, revenu médian, taux d'activité) sont dégradés en comparaison avec les autres métropoles de notre

territoire national. Il existe également des signes visibles de paupérisation de certains secteurs urbains comme le centre-ville par exemple. En même temps M3M possède un fort dynamisme économique, notamment dans les secteurs liés aux nouvelles technologies, permettant de la distinguer dans de nombreux classements de performances ou d'équipements. Elle est une métropole attractive, particulièrement auprès d'une population jeune et qualifiée : cependant elle n'arrive pas toujours à les garder en son sein. Son dynamisme économique, malheureusement, ne suffit pas à combler son déficit d'emploi en raison même du flux migratoire. On a souvent l'impression, enfin, que l'on ne sait pas suffisamment mettre en valeur nos atouts économiques et que l'on jette en même temps une voile pudique sur notre situation sociale. Comment s'appuyer sur les premiers tout en restant lucides sur la seconde ? C'est l'un des grands enjeux que nous évoquons dans notre ouvrage *Sursaut 5 : dessine-moi une métropole*.

Notre métropole reste une des plus attractives de France. Son taux de croissance annuel est de 1,85%, ce qui correspond à un apport d'environ 8000 habitants. Il est le fait d'étudiants, de jeunes actifs mais aussi de demandeurs d'emploi et personnes éligibles aux minima sociaux, ou encore de retraités. Sa population globale, malgré une part des « 3ème et 4ème âge » en progression, demeure la plus jeune parmi les autres métropoles comparables. La moitié de ses habitants a moins de 35 ans.

La croissance de M3M est centrifuge. Son « ruissellement » va bien au-delà de sa seule aire métropolitaine et bénéficie aux intercommunalités voisines. Cette dynamique amène une tendance au vieillissement de la population de l'aire urbaine montpelliéraine, les jeunes ménages d'actifs préférant des logements plus spacieux et moins coûteux. La réponse qui pourra être donnée pour remédier à ce mouvement constitue un défi majeur pour la vitalité aussi bien sociale qu'économique de notre cœur de ville.



Tag d'un mur montpelliérain (photo auteur)

Les indices socioéconomiques constituent le principal point noir de notre territoire. Le revenu médian des foyers fiscaux de Montpellier est inférieur de 19% à celui de l'ensemble des français. Le taux de pauvreté y est supérieur au taux national. Pourtant le montant moyen de l'ISF (avant sa réforme) était supérieur à la moyenne nationale. Le taux d'actifs ayant un emploi est inférieur à la moyenne nationale (56,8% contre 66,1%). En toute logique, le taux de chômage y est supérieur à la moyenne nationale : 12,3% selon l'Insee.

La structure de l'emploi métropolitain est d'abord basée sur l'économie présentielle : 72% des emplois (contre 67% dans les autres métropoles). En contrepartie, l'économie de production y est sous représentée, cette situation s'expliquant aisément par l'histoire de Montpellier. La métropole concentre une population active de cadres et de professions intellectuelles supérieures (26,1%), de professions intermédiaires (définition INSEE) pour 29,1% et d'employés pour 26,6%. Artisans et commerçants sont moins de 6%, les ouvriers plafonnant à 12,3%.

Le dynamisme de l'emploi constitue le versant paradoxal du constat que nous venons d'évoquer, même s'il ne suffit pas à le corriger. Notre métropole possède un des plus forts taux de sa progression sur le

territoire national : +30% de croissance sur 10 ans. En 2017 l'emploi salarié a progressé de +3.2%. M3M connaît également une croissance continue du nombre de ses créations d'entreprises : + 7160 entreprises en 2017 soit + 14 % par rapport à 2016. Elles se situent, pour beaucoup, dans la nouvelle économie numérique (1 300 entreprises, 10 000 emplois) et dans la santé (plus de 120 laboratoires, quelques 2 000 chercheurs).

Historiquement le développement économique de Montpellier a eu besoin d'un fort appui de la puissance publique faute d'un enracinement entrepreneurial suffisant. Cette stratégie a été mise en place dès 1985 sous l'impulsion de Georges Frêche sous le nom de Montpellier Méditerranée Technopole. La Métropole actuelle s'établit dans cette continuité tout en ayant su parfaitement s'adapter aux nouvelles évolutions. Elle sait s'appuyer des coopérations, collaborations entre l'ensemble des acteurs engagés dans les créations métropolitaines, ce que l'on nomme aujourd'hui « écosystèmes ».

La qualité dynamique mise en place dans notre « écosystème montpellierain » est attestée par le nombre de distinctions obtenues. Nous pouvons en dresser un bref récapitulatif.

Obtention du label « French Tech » pour M3M en 2014.

4ème université de France pour les sciences du vivant et la médecine, 2ème, après Paris, pour le classement des « villes intelligentes » (smart cities), 2ème, après Paris, pour le nombre de créations d'emplois dans les startups, 2ème incubateur mondial pour son BIC (Business Innovation Center), 2ème métropole après Paris en nombre de Pass French Tech, 7ème place mondiale pour l'ESMA dans la formation à la 3D.

La Métropole a également fait le choix de mobiliser ses moyens et son assistance sur 6 domaines d'excellence : la santé, l'agronomie et l'alimentation, les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'environnement et les énergies alternatives, l'eau, et plus récemment les industries culturelles et créatives (ICC). L'implantation des studios de France Télévision à Vendargues et l'ouverture du nouvel immeuble Ubisoft à Castelnau en constitue de récents témoignages.

La Métropole a su attribuer des moyens spécifiques pour le développement de ces stratégies : la création de la Cité Créative sur l'ancienne EAI, le lancement sur la ZAC Cambacères, près de la gare Sud de France, et sa Halle de Haute Technologie et la démarche, « Montpellier, l'Industrie Positive ».



Photo Midi Libre

Le défi qui se présente à Montpellier et à sa Métropole et à la future équipe d'élus qui les dirigera peut se résumer en une simple question : comment consolider et parfaire ces ambitions pour leur permettre de répondre aux paradoxes des forces et des faiblesses de notre tissu territorial ? Dans notre ouvrage, *Dessine-moi une métropole*, nous avançons trois premiers axes de réponses.

1 - La mise en place de coopérations avec les intercommunalités proches : elles sont indispensables pour raisonner les projets à des échelles de territoire pertinentes.

2 - L'amplification et l'amélioration des liens avec la Région et le Département : ils sont nécessaires pour se projeter à une dimension nationale et internationale et pour accueillir les entreprises stratégiques de demain.

3 - La recherche avec l'Etat des réponses aux problèmes posés par le chômage de masse qui atteint notre population et qui est, pour une part importante, d'origine exogène.

## Il ne faut pas confondre « Montpellier 2020 » et ... *Montpellier 2020*



clipground.com

*Midi Libre* et la *Gazette de Montpellier* ont consacré, chacun à leur tour, un article à la parution d'un ouvrage intitulé *Montpellier 2020, fin de partie ou saison 2*. Cette annonce a immédiatement semé un trouble dans la tête de beaucoup de nos membres en raison de l'homonymie de l'en-tête avec notre propre laboratoire d'idées et de la concomitance avec la parution de notre propre ouvrage, *Sursaut 5, dessine-moi une métropole*. Ils nous ont demandé de rapidement éclaircir la situation. L'ouvrage cité ci-dessus est l'œuvre d'un historien toulousain, Dominique Porté, et d'un géographe local, Georges Roques. Le journaliste Jacques Molénat en a rédigé la postface. Nous n'en avons pas pris connaissance mais il semble porter essentiellement sur le maire et président de la Métropole actuel et étudier ses chances par rapport aux prochaines échéances électorales, ce qui diffère totalement du propos de notre propre travail. Nous avons immédiatement tenu à apporter cette précision aux deux organes de presse locaux évoqués en leur demandant de publier un rectificatif dont voici les grandes lignes :

*« Afin de lever toute confusion possible entre les deux publications, nous tenons à préciser que nous sommes totalement étrangers à la rédaction du premier ouvrage cité. Notre livre se situe en dehors de toute volonté partisane. Il est une réflexion libre sur la politique municipale venant de citoyens montpelliérains d'origines diverses portés par la seule envie d'être acteurs, à leur manière, de la vie de leur territoire. Notre travail débouche sur 80 propositions concrètes que nous mettons à la disposition de tous ceux et celles qui sont intéressé(e)s par le devenir de leur cité qu'ils soient ou non candidat(e)s aux prochaines échéances électorales. Il est enfin utile de préciser que le financement de l'ouvrage a été assuré par les seules adhésions de leurs membres ».*

## L'appel à la désobéissance civile, source de désillusions

**Gérard DORIVAL**

Je lis dans la presse : « *La désobéissance civile, c'est bien !* » de la part, je suppose, d'un "philosophe" plus en fait que libertaire accompli, inspiré par le mouvement anglo-saxon « Extension Rébellion » (radical mais résolu à la non-violence) et surfant sur une "tendance", ce qui banalise dangereusement le propos. Certes, les résistants à l'occupation nazie, très minoritaires hélas à l'époque dans le pays, sont à saluer pour leur infini courage ainsi que les noirs américains ou sud-africains, ségrégués, constituent des exemples (parmi de nombreux autres ici ou ailleurs) et nombre de " rebelles" ont raison de transgresser les régimes iniques d'Erdogan, Xi Ping (notamment à Hong Kong), Poutine, Bolsonaro,



Duterte, etc. ... voire Donald Trump et Boris Johnson qui foulent aux pieds sans scrupule les fondements des démocraties occidentales.



France 3 Régions

Mais s'agissant de l'Europe, la majorité des nations est démocratique et l'appel à la désobéissance civile s'apparente plus à un déni de cette démocratie représentative, sous prétexte d'une inaction climatique et d'une trop grande prégnance des pouvoirs issus d'un processus électoral pourtant non contestable, sur la forme. « J'ai ou nous avons raison, même si et surtout nous sommes minoritaires », en s'emparant si possible, à moindre frais, de la posture du héros !

Il s'agit de s'en prendre évidemment principalement aux gouvernements précédents, actuel et suivants, et en particulier en France au Président de la République, aux parlementaires, aux élus de tous niveaux, à l'exception des maires qui semblent pour l'instant relativement indemnes, bien entendu à la Police, cible frontale, à la Justice, en fait à tous les corps constitués, enseignants compris, porteurs d'autorité légitime. Mais c'est l'autorité même qui est jugée insupportable, au profit d'on ne sait quelle démocratie directe de base, spontanéiste, égalitariste et hostile à toute hiérarchie.

Certains médias se délectent sur le registre de la mise en cause de toutes ces autorités et pas seulement les sites d'investigation. Il y va de leur prétention à constituer des contre-pouvoirs condescendants, au-dessus du lot, les victimes expiatoires s'affichant à leur trophée de chasse.

C'est en fait par convenance personnelle ou corporatiste, voire étonnamment bourgeoise, que les "rebelles" adoptent une posture institutionnellement transgressive sympathique aux yeux énamourés des "bobos" mais dont le caractère irresponsable s'impose à l'analyse. Le recours aux masques et cagoules, ce qui est, dit-on, de bonne "guerre", est assimilable à un anonymat revendiqué et une irresponsabilité flagrante.

Pour symbolique qu'elle soit, l'action des "décrocheurs" constitue un déni de démocratie mais les actions à venir de désobéissance, à l'instigation de la jeune Greta, à l'aura considérable, porteront massivement sur l'indéniable urgence écologique. Quelles que soient les politiques entreprises, le compte n'y sera jamais pour les militants aux intentions sans doute sincères mais maximalistes et peu réalistes.

*"La posture de radicalité absolue et le refus assumé d'entrer dans une logique de négociation, et donc de compromis avec le politique assure la bonne conscience du mouvement : pas de compromis, pas de compromission. Mais cette posture conduit à l'absence de résultats concrets, et donc à l'impuissance. Peu coûteuse dans les débuts d'un mouvement, cette stratégie peut s'avérer lassante avec le temps."*  
(Daniel Boy, Directeur de recherche)

La France est irréductible. Les agriculteurs ont, de longue date, usé de transgressions spectaculaires comme celles des fameux faucheurs d'OGM, les occupations et blocages font florès et désormais il n'est pas de protestations particulières qui n'exprime une "colère", au-delà de celle des motards ! Au final, l'addition de toutes ces "colères" dont certaines se contredisent, ne fait pas société.

En fait, le "background" comporte prioritairement le refus du système économique dit néo-libéral, de la mondialisation (au motif que le nationalisme serait préférable ?), des multinationales. Des options économiques alternatives existent mais il convient d'y travailler pour les construire, ce qui est beaucoup moins facile.

Il ne s'agit pas d'obéir, tel des moutons passifs, mais de proposer des alternatives crédibles, de travailler collectivement (Montpellier 2020 me semble être à cet égard, sinon un exemple, tout au moins une référence.)

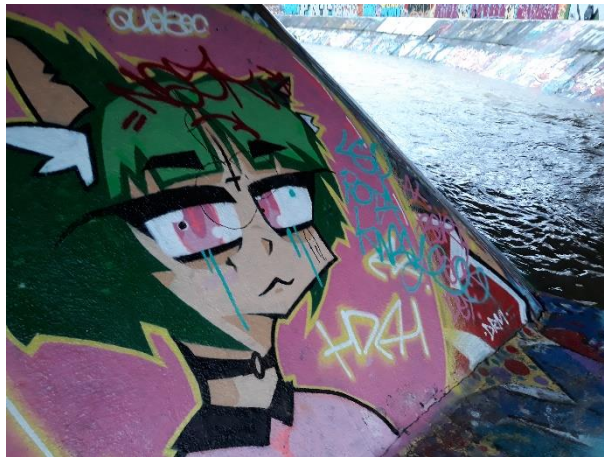
Un statut d'objecteur de conscience, très encadré, tel qu'il existait pour le service militaire, me semble à étudier pour remédier en partie à ces fuites en avant.

L'anarchisme débridé est une impasse. Inciter les jeunes au romantisme et à la poésie de la désobéissance civile peut les exalter quelque temps mais les conduira à terme à des frustrations encore plus douloureuses.

Notre salut est non dans l'incantation mais dans la critique constructive et pragmatique, sans concession aux allégations complaisamment idéologiques, individualistes ou libertaires.

**A noter sur vos agendas : le jeudi 14 novembre**

**Soirée Controverses : « dessine-moi une métropole ... verte »**



Le Verdanson octobre 2019 (photo de l'auteur)

Notre laboratoire d'idées Montpellier 2020 propose **le jeudi 14 novembre de 18 à 20 heures** une soirée Controverses sur **la TRANSVERSALITE VERTE, « dessine-moi une Métropole verte »**.

Ce thème constitue le chapitre d'ouverture finale de notre livre *Sursaut 5, dessine-moi une métropole*. « *Le développement de Montpellier 3M, écrivons-nous, est à penser dans le cadre des défis de la transition écologique. Ses enjeux doivent s'inscrire en toile de fond à l'échelle de notre Métropole à savoir : faire avec le vivant, tout le vivant, qu'il soit humain, animal ou végétal, pour lutter contre les atteintes à la biodiversité. Nous devons prendre en compte également l'élévation annoncée du niveau de la mer et la montée des violences des phénomènes climatiques, que ce soit dans les volontés de développement « plein Sud » de la Métropole, ou encore au Nord de notre territoire* ».

La transversalité verte interroge quatre grands enjeux que nous essaierons d'aborder tour à tour avec des personnes expertes ou engagées dans des actions collectives : le transport et l'énergie, les risques climatiques, la biodiversité et l'urbanisme.

L'émergence des mouvements des lycéens constitue actuellement une nouveauté fondamentale dans la prise de conscience des menaces sur le devenir de la planète et de notre humanité : nous espérons pouvoir leur donner une place importante dans la soirée.

Parmi les intervenants, nous sommes déjà sûrs de pouvoir compter sur la présence de Dominique MARTIN-FERRARI, journaliste, productrice de l'émission GAIA sur la 5, membre du Conseil de Surveillance de la COP21 et ancienne chef de cabinet du Ministre Brice Lalonde.

**Le jeudi 14 novembre : salle du Gazette Café, 6 rue Levat, Montpellier (trams 1,2 et 3, station gare).**

# Les Conseils de Développement vont-ils disparaître ?

Jean Claude ALBERT

Conseils de développement : des espaces de réflexion, de dialogue et d'échanges de proximité ouverts



conseils-de-developpement.fr

Créés par le Parlement en 2009 (loi Voynet) les Conseils de Développement sont des assemblées consultatives, composées de membres de la société civile, qui ont pour mission de conseiller les élus locaux. La loi NOTRe adoptée en août 2015 avait donné un second souffle à ces instances peu connues nées il y a vingt ans en rendant obligatoire leur création dans des intercommunalités à fiscalité propre comptant plus de 20 000 habitants, en redéfinissant leur composition (aucun élu communautaire ou métropolitain ne peut en faire partie, ses membres ne sont pas indemnisés) et en précisant leur fonction et leur rôle : donner des avis sur les projets de territoire, la prospective, l'évaluation des politiques locales. Ces assemblées consultatives ont progressivement commencé à prendre leur envol. Pourtant le 17 juillet dernier un projet de loi relatif à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique présenté en Conseil des ministres par Madame Jacqueline GOURAULT Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales et son Ministre chargé des collectivités territoriales, Monsieur Sébastien LECORNU semble avoir donné un brutal coup d'arrêt à cette initiative. En effet, l'un des articles de ce texte législatif - l'article 23 – prévoit dans son premier alinéa que la mise en place de ces Conseils de Développement ne soit plus une obligation mais une simple possibilité. S'y ajoute le fait que leur droit d'auto-saisine et les sujets sur lesquels ces instances seraient amenées à travailler ne figureraient plus dans la loi, l'article 5211-1-10-1 du Code Général des Collectivités Territoriales devant être modifié dans ce sens.

A un moment où on entend en permanence un plaidoyer des Pouvoirs Publics sur la nécessité de davantage consulter nos concitoyens, tant au plan national qu'à l'échelon local, rendre facultative la mise en place de ces instances territoriales de concertation dépasse l'entendement. Une telle décision prise moins de trois ans après l'installation de ces Conseils dans leur format actuel sans la moindre évaluation de leurs travaux, est, en effet, incompréhensible. Faire de la mise en place des CODEV une simple option c'est, en effet, les condamner à terme à dépérir et à disparaître.

Le principal argument officiel avancé est le suivant : certains de ces conseils fonctionnent bien, d'autres non. Laissons donc aux élus le soin de décider.

La réalité c'est que cette mesure de câlinothérapie municipale va permettre à certains maires, à quelques mois des élections de 2020, de ne plus être contraints de s'accommoder de la présence d'instances non élues. Qui, pourtant sont là (le grand débat national en a apporté la preuve) pour s'exprimer en toute liberté sur le bien public territorial, la manière de le gérer et son développement futur.

En toute liberté certes, mais est-ce en toute responsabilité ? Question posée depuis la nuit des temps par une partie non négligeable de la classe (ou caste) politique et que l'on résumera ainsi : peut-on, tenir des propos responsables sur le devenir de la cité lorsque l'on n'a pas reçu l'onction (extrême) du suffrage universel ? On devine la réponse de certains.

Les Conseils de développement vont-ils être amenés à mourir brutalement, à mourir mais de mort lente, ou à ré-émerger ? Nul ne le sait. Rappelons simplement, même si les situations ne sont pas identiques

qu'un sénateur a déposé en juillet 2018 une proposition de loi visant à supprimer les Conseils économiques sociaux et environnementaux régionaux avec un argument subtil : ces conseils « *jouent la mouche du coche* ». Il arrive cependant que certains cochers aient besoin d'être « coachés ». Le projet de loi Engagement et Proximité a été modifié et voté le 22 octobre par le Sénat, puis transmis à l'Assemblée Nationale. Des amendements ont été déposés par des députés pour que la présence des CODEV soit désormais obligatoire uniquement dans les intercommunalités de plus de 50 000 habitants. On verra bien.

Mais la question qui se pose aujourd'hui n'est, en fait, pas seulement de savoir si on doit, à tout prix sauver le soldat CODEV par des « mesurette ». Elle est de savoir comment renforcer nos formes institutionnelles de démocratie participative, sans préjugés, en évaluant les résultats sur le temps long. Ce débat est très ancien. Les rayonnages de bibliothèques sont couverts d'ouvrages consacrés à la démocratie représentative, à la démocratie participative (ou continue) et à leurs rôles et influences respectifs. L'actualité (gilets jaunes, réseaux sociaux ...) a remis aujourd'hui les questions de concertation, de consultation au premier plan : tirage au sort de nos concitoyens pour siéger dans des institutions, référendums d'initiative locale, budgets participatifs, droit de pétition ... Elles sont essentielles mais ne peuvent être abordées ici.

Dans l'immédiat, il serait aberrant que l'on affaiblisse des institutions territoriales consultatives qui ne peuvent que contribuer à renforcer, dans l'exercice de leurs difficiles missions, les maires et conseillers élus. Lesquels incarnent parfaitement ce qui est au cœur de nos priorités : la démocratie représentative.

NB – Nous avons adressé, le 24 octobre, une lettre à chacun et chacune des député(e)s de l'Hérault pour leur demander de « *revenir au texte de la loi NOTRe rendant obligatoire la création des CODEV dans les EPCI à fiscalité propre de 20 000 habitants ou, au minimum, dans les EPCI de 50 000 habitants ou plus* ».

## **S'il vous plait : achète-moi une réputation**

**Jean Pierre FAYE**

Jean Pierre FAYE nous a autorisés à publier cet article paru dans *Sportculture 2020* de novembre 2019.



sportetsociete.org

A leur descente d'avion, qui n'était pourtant pas celui de Saint-Exupéry, certains athlètes qualifiés pour les mondiaux de Doha, eurent une drôle de sensation ; ils eurent le sentiment d'aller à la rencontre d'un Prince. En parlant du « Petit Prince » Saint-Exupéry disait qu'« *il n'avait en rien l'apparence d'un enfant perdu au milieu du désert* » ; il est vrai que le « Grand Prince » du Qatar non-plus.

Pourtant, les athlètes se rendirent rapidement compte qu'au-delà de cette énonciation, il n'y avait pas vraiment de ressemblance entre les deux Princes car, si le « Petit Prince » souhaitait qu'on lui dessine un mouton, le « Grand Prince » souhaitait plutôt qu'on lui achète une réputation.



Et les moyens permettant de vendre cette réputation ne relevaient pas de la demi-mesure :

Comme l'ensemble des stades et installations qui accueilleront la coupe du monde de football en 2022, le stade de Doha a fait l'objet, lors de sa construction, de conditions de travail qui ont entraîné la mort de nombreux ouvriers exploités à la limite de l'esclavage. Selon Human Rights Watch, d'ici la prochaine coupe du monde, c'est plus de 4 000 travailleurs étrangers qui auront ainsi trouvés la mort lors de la construction de l'ensemble des infrastructures sportives du Qatar.

Afin de lutter contre des conditions climatiques extrêmes, il a été agencé l'abaissement de près de 20 degrés de la température ambiante par des installations gigantesques, ce qui est une aberration d'un point de vue environnemental.

Afin de dissimuler l'absence de spectateurs dans un stade dont la candidature comportait l'affichage d'un stade complet lors des compétitions, le « Grand Prince » a fait appel, dans les derniers jours, à des spectateurs d'Afrique de l'est pour venir faire la claque.

Dans un article intitulé « *A Doha, le sport a été oublié* » « Le Monde » du 1<sup>er</sup> octobre rapporte les propos de Kevin Mayeur : « *On n'a pas mis les athlètes en avant en venant ici. On les a surtout mis en difficulté* ».

Devant la description d'une telle duperie, on est en droit de se demander quelle en est l'origine ? La réponse est peut-être dans les écrits de Dominique Mercadier du journal « Midi Libre » \*\* qui, dans un article intitulé « *Le Qatar a menti sur toute la ligne* », rappelle que l'ancien président de la fédération internationale Lamine Diack est soupçonné d'avoir favorisé la candidature de Doha contre des millions d'euros. Le journaliste précisant également qu'il sera également et prochainement « *jugé pour corruption dans le dossier du dopage russe organisé* » !

SI, à leur retour de Doha, les athlètes ont eu envie de relire le texte de Saint-Exupéry, ils ont pu redécouvrir que le « Petit Prince » parle d'une « *planète habitée par un roi, un vaniteux, un businessman* » ; un monsieur « *qui ne fait que des additions et qui toute la journée répète : je suis un homme sérieux - et ça le fait gonfler d'orgueil* ».

\* Ce texte est paru dans *Sportculture 2020* de novembre 2019. Jean Pierre FAYE nous a autorisés à le publier dans notre Lettre

\*\*Midi Libre du 2 octobre 2019

## **Lu dans la presse : « face book a dit ... »**

**article de Nicolas BOURRIAUD dans *Beaux-Arts***



BUREN, *Peinture Manifestation 3* (1967), Centre Pompidou

Nicolas BOURRIAUD est directeur du MoCo de Montpellier. Il tient également une chronique chaque mois dans la revue *Beaux-Arts*. Il y prend volontiers à rebrousse-poil une certaine bien-pensance artistique. On peut partager ses points de vue ou non : ils sont chaque fois stimulants pour l'esprit. Dans le numéro du mensuel artistique du mois de novembre 2019, il raconte comment un visiteur du Centre

Pompidou a lacéré à coups de cutter en septembre dernier la toile de Buren reproduite ci-dessus. Sur Facebook, le site marianne.net en a fait ce bref commentaire : « *hommage involontaire à une œuvre insignifiante* ». A partir de cette histoire signifiante à ses yeux, Bourriaud interroge le poids des réseaux sociaux, sachant que l'œuvre de Buren suscite un « *bashing* » constant depuis ses fameuses colonnes il y a 30 ans. Les *haters* (littéralement : « *haineux* ») se déchainent de plus en plus sur la toile et prennent pour cibles divers objets ou personnes à leur guise qu'ils livrent à la vindicte populaire. Pour notre historien et critique d'art, ils dictent ainsi, une nouvelle loi sociale où « *internet est devenu le Réel auquel la vie quotidienne doit se conformer* ».

Ces « *insultes qui couvrent les murs des réseaux sociaux* » ne constituent pas seulement des nouveaux modes de conformité de pensées elles sont également des incitations naturelles aux passages à l'acte dans le réel, le « *saccage faisant partie des moyens d'expression ordinaire* ». Les liens entre les réseaux sociaux et les actes de grandes violences sociales ne sont plus à démontrer désormais. Ils touchent aussi bien des esprits individuels fragiles que des groupes transformés en « *meutes* ».

Notre monde crée des besoins d'immédiateté aussi bien dans l'expression des émotions que des pulsions qui doivent s'assouvir dans l'excitation ou la mise en acte. Il nous faut du direct et de l'immédiat quitte à remuer de façon obscène des souvenirs douloureux comme ceux de l'affaire de Ligonnès. L'excitation ainsi créée doit trouver une façon de se dire voire de se dévouer. C'est là que la mise en acte constitue un exutoire pulsionnel majeur.

C'est là également que l'art retrouve sa fonction essentielle en contre-point de cette tendance. Non seulement il apprend à prendre le temps, à être attentif et à se concentrer, mais il constitue le meilleur antidote contre toutes les soumissions et impositions à « *ce que nous sommes censés penser et sentir* ». Le directeur du MoCo nous rappelle l'enseignement de Gilles Deleuze dont « *l'un des thèmes de prédilection ... était l'opposition radicale entre l'art et l'information* ». L'information est toujours voisine du mot d'ordre, de l'injonction à savoir et à penser. L'art est l'inverse, il est « *résistance aux mots d'ordre* ». L'attention que réclame l'art devient « *une forme de résistance* » dans notre société livrée aux impulsions du marché et aux frottements des écrans.

L'exposition que le MoCo nous proposera à partir du 13 novembre se situe d'emblée dans cette visée puisqu'il nous ouvrira l'accès aux « *Non conformistes* » à travers « *l'histoire d'une collection russe* », soit les 150 œuvres réunies par l'historien d'art russe Andrei Erofeev. Après l'austère et exigeante collection de Yahusaru Ishikawa, cette deuxième manifestation du MoCo constituera à coup sûr un temps fort pour asseoir l'identité et la vocation de notre nouvel espace artistique métropolitain : celui d'une autre approche de la création artistique et de son « *exposition* ». A cet égard, l'exposition actuelle qui se tient à la Panacée est exemplaire, entre autres parce qu'elle met en valeur la fonction de résidence du lieu.

### **Petit conte de la chiraquie ordinaire : « *Souvenir lointain d'une belle rencontre* »**

**Jean Claude ALBERT**



Blogspot.com

La disparition de Jacques Chirac a créé nombre d'émotions et de nostalgies chez beaucoup de français ... Voici l'une de celle qui nous est parvenue.

*« Neuf heures, un matin de juillet. Une valise à la main, des valises sous les yeux, j'attendais mon autocar en somnolant sur les bancs de l'abribus face à la gare de Nîmes. J'avais, en effet, fort mal dormi, excité à l'idée de ce qui m'attendait le lendemain : j'allais voir Chirac, dont la radio avait récemment parlé. Ma famille, mes amis m'avaient harcelé, submergé de recommandations : sois souriant et poli, tiens-toi bien. A l'arrêt de bus se trouvaient une vingtaine de jeunes voyageurs et deux ou trois adultes. Nous voilà en route pour le nord. Je me suis assoupi durant ce trajet qui m'a paru court. J'imaginai ce que le fait de voir Chirac pouvait représenter pour mes parents qui ne fréquentaient guère les palais ministériels. Pourtant, quand je les ai quittés, ils m'avaient semblé beaucoup plus détendus que moi.*

*Brève halte casse-croute et nous repartons. Le chauffeur, après nous avoir distribué un petit dépliant, s'est exclamé « allez, lisez ». Moi, j'ai cru qu'il nous indiquait la destination de notre voyage : « A L'Elysée ». Je ne connaissais rien en politique, sauf le nom de ce mystérieux lieu de pouvoir que la presse évoquait régulièrement. Mon cœur se mit à battre la chamade.*

*Nous touchions au but. Quand notre autocar, après avoir quitté la route, se fut engagé dans une grande allée bordée d'arbres centenaires, j'ai cru que nous traversions un immense parc républicain au bout duquel se trouverait le palais tant attendu. Mais aucun garde en tenue à l'horizon. La forêt est devenue clairière, quelques maisons, puis un grand portail. Terminus. Nous sommes descendus de l'autobus avec nos bagages.*

*Nous étions à Chirac, petite commune lozérienne de 700 habitants à l'époque, (c'était dans les années 60), devant l'entrée de la colonie de vacances SNCF.*

*J'y ai passé, avec les copains, trois semaines de rêve. Et j'ai gardé de cette rencontre un très beau souvenir ».*

#### **RAPPEL :**

Vous êtes de plus en plus nombreux à réagir à nos articles : nous nous en félicitons et avons à cœur de faire écho de vos courriels ou de vos envois de parution d'articles de presse. N'hésitez donc pas à transmettre vos courriers et articles à notre rédaction en les adressant à Joseph MORNET : montpellier.asso.2020@gmail.com ou joseph.mornet6@orange.fr

**Cette « Lettre » doit être l'affaire de tous ...** Les documents de « MONTPELLIER 2020 » sont consultables sur son site [www.montpellier-2020.fr](http://www.montpellier-2020.fr)

**Participation financière à**  
***Sursaut 5, Dessine-moi une Métropole***

Monsieur, Madame (ou raison sociale) :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Achète : \_\_\_\_\_ exemplaire(s) de l'ouvrage *Sursaut5, Dessine-moi une Métropole*

() - à 5 euros l'exemplaire, tarif adhérent

() - à 10 euros l'exemplaire pour les non-adhérents

*(Cocher la case correspondante)*

Coût d'envoi : 4 euros jusqu'à 3 exemplaires groupés

Coût TOTAL :

La demande doit être adressée à : [montpellier.asso.2020@gmail.com](mailto:montpellier.asso.2020@gmail.com)

et accompagnée d'un chèque du montant total établi à l'ordre de : *Association Montpellier 2020*